

# Des élèves requérants d'asile privés de transport scolaire...



Des enfants de Crissier prennent le bus. Photo: Rima Abdel-Fattah

**Pourquoi les élèves de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM), qui résident dans le centre de Crissier, sont privés de transport scolaire adaptés à leurs besoins ?**

Les élèves de l'EVAM qui résident dans le centre de Crissier ont besoin de se déplacer à quatre reprises chaque jour entre leur domicile et les deux établissements scolaires de Crissier : le collège de Marcolet et le collège de Chisaz. Ces déplacements interviennent une fois le matin, deux fois à midi et une fois à la sortie des cours en fin d'après-midi. Or, les enfants de requérants d'asile scolarisés ont le droit de profiter du service du bus scolaire que deux fois par jour au lieu de quatre. Madame Manuela Mantovani, assistante sociale de l'EVAM, a accepté de répondre aux questions de Voix d'Exils.

**Des élèves inégaux face aux transports scolaires ?**

Après la pause de midi et l'après-midi après la fin des cours, les élèves de l'EVAM sont obligés de rentrer à pieds, alors que les bus scolaires est disponible pour les autres élèves des établissements scolaires de Crissier. Selon Mme Mantovani, « *on est confronté à un gros problème à Crissier, il faut qu'on trouve une solution* ». Djellah\*, une élève de 12 ans, nous confie que sur le chemin de l'école « *il fait froid, et nous avons peur de glisser sur la neige* ». La situation est également problématique en fin d'après-midi, lorsque les élèves rentrent chez eux. Cette carence dans le transport scolaire a pour principale conséquence que ces élèves hébergés par l'EVAM doivent parcourir des distances considérables entre leur domicile et l'école... ce qui pousse même certains à resquiller en prenant le bus sans payer. « *Je n'aime pas aller à l'école l'après-midi, parce que je marche beaucoup, presque 30 minutes et j'arrive toujours en retard. Puis la maîtresse me punis* » (Jean\*). Aujourd'hui, les familles se plaignent de plus en plus, car cet état de fait représente assurément pour elles « *une grosse contrainte* » selon Manuela Mantovani, surtout à l'heure de la prise du repas de midi. En effet, selon une maman, « *les enfants ont seulement un quart d'heure pour manger* ».

Pour faire face à l'urgence de cette situation, Mme Mantovani précise néanmoins qu'il y a déjà eu des améliorations depuis la rentrée scolaire 2010, étant donné que le bus scolaire vient chercher les enfants le matin. A cela s'ajoute que « *le responsable de secteur, Monsieur Pascal Rochat a pris rendez-vous avec le responsable de l'un des deux collèges de Crissier pour trouver une solution* ».

### **Qui sont les responsables de cette situation ?**

D'après Mme Mantovani, le cœur du problème est la réponse à la question : « *qui paie* » ces transports ? « *Normalement, c'est les écoles, mais il faut que la commune de Crissier accepte de payer, c'est toujours problématique* ». En effet, cela peut prendre du temps, voire même beaucoup de temps avant que les

demandes de financement de projets auprès de la commune aboutissent : *« des fois, ça peut prendre des mois, voire même des années »*. Est-il pour autant suffisant de pointer du doigt les responsables locaux de cet état de fait ? La réponse de Mme Mantovani est en fait plus nuancée que cela. Selon elle, *« c'est le système en entier »* qui est problématique, étant donné que la politique de la migration est fédérale et que les budgets sont déterminés ensuite au niveau des cantons. *« Nous, en exécutant, on fait ce qu'on nous dit. Voilà, un requérant d'asile a droit à ceci et pas plus et nous nous sommes obligés de faire comme ça. Alors c'est pas la faute à l'EVAM, c'est plutôt le système qui est fait comme ça et il y a une méconnaissance. Ça veut dire que les personnes qui sont extérieures à Crissier ne peuvent pas savoir à quels problèmes nous sommes confrontés au quotidien dans nos pratiques, c'est très difficile »*.

### **Quelle(s) solution(s) ?**

Selon Manuella Mantovani, il n'est pas évident de trouver une solution unique à cette situation, compte tenu de ce qui a été dit plus haut. Mais il revient toutefois aux responsables de l'EVAM et des établissements scolaires de commencer par débloquer la situation avec la commune de Crissier pour faire *« ressortir les vrais problèmes et trouver des solutions à ce niveau-là »*. Au niveau des familles du Centre, en attendant, *« une entraide est possible entre les parents »*.

**Rima ABDEL-FATTAH**

***Membre de la rédaction lausannoise de Voix d'Exils***

\*Prénoms d'emprunt